

Jeudi 8 juin 2023
à Brest

À horizon 2025, une trajectoire durable pour les 10 *Destinations* bretonnes Région et *Destinations* liées par des contrats de développement touristique

Alors que s'ouvre une nouvelle saison estivale, la Région a réuni, jeudi à Brest, une centaine d'élus et représentants des 10 *Destinations touristiques* existant sur le territoire breton. Cette rencontre avait pour objectif de partager les trajectoires de chacune et de renforcer le partenariat Région/*Destinations* via la signature de nouveaux contrats de développement touristique sur 2023-2025. À la clé, un soutien en termes d'ingénierie et de financement (12,3 M€ sur 3 ans) et la possibilité d'un accompagnement complémentaire pour des « projets démonstrateurs » intégrant identité territoriale et transitions.

Anne Gallo, Vice-présidente de la Région au tourisme, nautisme et patrimoine, a d'abord présenté les premiers résultats de l'enquête REFLET réalisée en 2022 auprès de 40 000 personnes. Cette photographie détaillée témoigne d'une **stabilité de la fréquentation touristique en Bretagne** depuis 20 ans, malgré des évolutions notables en termes de profils et d'activités des visiteurs : **Bretonnes et Bretons** sont de plus en plus nombreux à découvrir leur région et **l'Allemagne** est devenue la **première clientèle étrangère, devant le Royaume-Uni**.

Dix territoires de projets

Depuis 2020, la Région s'appuie sur un **schéma régional de développement du tourisme et des loisirs** doté d'un positionnement fort, « **identité et transitions** ». Ces deux éléments fondamentaux permettent à la Bretagne de favoriser des pratiques plus durables.

Au cœur de ce schéma, les *Destinations touristiques* constituent le cadre d'intervention privilégié de la Région. Sans limites administratives précises, elles correspondent à des **bassins de fréquentation touristique** appréciés des visiteurs, au sein desquels **l'identité et l'attachement au territoire** sont vecteurs de projets innovants et durables.

Le tourisme en Bretagne

109 millions de nuitées
21 % de clients étrangers

81 000 emplois

9,1 milliards de CA
(42 €/jour/personne)
et toujours 8% du PIB

Âge moyen : 41 ans

Durée de séjour moyen : 6 jours

Transitions et solidarité territoriale

En 2023, la Région opère un **virage** afin de renforcer son partenariat avec les *Destinations* via la signature de contrats de développement touristique. L'objectif est d'intégrer au cœur de **plans d'actions sur 3 ans** les valeurs le positionnement régional « identité et transitions ». Les projets aidés seront en lien avec les thématiques autour desquelles travaillent ensemble la Région et les acteurs du tourisme : **itinérance douce à pied et à vélo, nouvelles mobilités, nautisme**, tourisme social & solidaire, sites naturels et culturels, îles, tourisme culturel et patrimonial.

Comme dans de nombreuses politiques régionales, le principe de solidarité territoriale, dit de **péréquation**, va s'appliquer dans le soutien apporté aux projets. En d'autres termes, les territoires les plus fragiles seront davantage aidés.

L'engagement de la Région se traduira de deux manières :

- soit par des **soutiens financiers en investissement et fonctionnement**, variables selon les destinations ;
- soit par un **accompagnement financier en ingénierie pour des projets « démonstrateurs »**

intégrant les **transitions** méthodologiques, environnementales, sociales ou économiques et un **caractère reproductible** sur l'ensemble du territoire.

Les 10 Destinations touristiques bretonnes composent, depuis plus de 10 ans, une **nouvelle carte de la Bretagne** qui répond aux attentes des visiteurs. Voulues par la Région, elles désignent, sans s'attacher aux frontières administratives, de grands ensembles correspondant à différents univers : **Brocéliande, Quimper-Cornouaille, Brest Terres Océanes, Côte de granit rose-Baie de Morlaix, Cœur de Bretagne-Kalon Breizh, Baie de Saint-Brieuc-Paimpol-Les Caps, Rennes et les Portes de Bretagne, Bretagne sud-Golfe du Morbihan, Bretagne Loire Océan, Cap Fréhel-Saint-Malo-Baie du Mont-Saint-Michel**.

D'autres dispositifs et projets à venir privilégiant le tourisme durable

La rencontre de ce jeudi 8 juin a aussi été l'occasion pour Anne Gallo, les élus et professionnels présents de faire le point sur **d'autres dispositifs touristiques** allant dans le sens des transitions :

- le fonds tourisme durable porté par **l'ADEME**, et le programme « **développer le vélo-tourisme** » ;
- **l'appel à projets État-Région** autour du **tourisme de savoir-faire** ;
- les « **Casiers du GR** », projet autour du **GR 34** qui prévoit le lancement d'un appel à candidatures pour les territoires d'expérimentation et un appel à manifestation d'intérêt pour les acteurs privés.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse  [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)